

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 novembre 2013

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2013-10-2-3

Service consulté

Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace

AIDE AUX CAMPINGS

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention plafonnée à 14 074 € en faveur de l'Eurl "Auberge et Chalets de la Wormsa " pour la réalisation de travaux sur le parc résidentiel de loisirs à METZERAL.

Le Département du Haut-Rhin intervient de manière significative en faveur de l'hôtellerie de plein air qui représente un secteur important et en plein essor de l'offre en matière d'hébergements touristiques. Le dispositif en place dans le cadre du guide des aides vise à soutenir la création, l'aménagement et la modernisation de terrains de campings ainsi que l'installation d'Habitations Légères de Loisirs (HLL). La création d'aires de service pour camping cars peut par ailleurs être prise en compte dans le cadre des Contrats de Territoire.

Un dossier est soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet d'investissement.

Bénéficiaire	Localisation	Montant de l'investissement éligible HT	Descriptif des travaux	Taux	Montant de la subvention
Eurl « Auberge et Chalets de la Wormsa »	Parc résidentiel de loisirs « Auberge et Chalets de la Wormsa » à METZERAL	131 800 €	Création d'un minibloc sanitaire et d'une buanderie aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite Installation d'une chaufferie à bois pour le bloc sanitaire et les locaux communs	20 %	14 074 € (plafond)*

* En raison des plafonnements existants en matière d'aide départementale aux campings, à savoir un montant maximum d'aide de 76 000 € sur 4 ans, le montant de subvention est plafonné à 14 074 €. En effet, le Parc résidentiel de loisirs « Auberge et Chalets de la Wormsa » a déjà bénéficié d'un montant total de subventions de 61 926 € depuis 2010.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention plafonnée à 14 074 € à l'Eurl « Auberge et Chalets de la Wormsa » pour le parc résidentiel de loisirs « Auberge et Chalets de la Wormsa » à METZERAL ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 NOVEMBRE 2013

**Hébergements – CAMPINGS
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
HEB04198	AUBERGE ET CHALETS DE LA WORMSA EURL Création d'une chaufferie à bois et d'un nouveau bloc sanitaire pour personnes à mobilité réduite Cofinancement : AUCUN	131 800,00	20%	14 074,00 (plafond)
			Total	14 074,00